

# BULLETIN MUNICIPAL LISLE

N° 72



EDITION SPECIALE  
CORONAVIRUS





### **Informations du 8 mai 2020**



Cher(e)s ami(e)s,

Si, fin 2019, on nous avait parlé, par préméditation, de la période que nous allons vivre, et que nous avons vraiment vécue, début 2020, nous n'aurions sans doute pas donné suite à ces paroles nous annonçant une situation tellement improbable et pour laquelle nous n'étions pas du tout prêts. Et pourtant ce début d'année nous a bien fait subir des moments de forte intensité avec des décisions tout à fait inhabituelles à prendre, surprenantes au début, puis inquiétantes et stressantes dans cette course contre cet ennemi invisible que constitue ce virus.

Dans la mesure où l'on n'a pas la main sur notre destin et que l'on ne sait pas de quoi demain sera fait, notre vie de tous les jours a bien été obligée de s'adapter à cette situation nouvelle. Tout le monde a bien sûr pensé aux autres, mais aussi tout naturellement aux siens et à sa famille. Ce fut un début de période délicat au cours duquel les disciplinés que nous sommes dans l'ensemble sur nos secteurs ruraux ne comprenaient pas du tout ce qui pouvait se passer dans les zones urbaines où des inconscients pouvaient annihiler tous les efforts que nous étions amenés à faire pour notre survie. Et puis, petit à petit, par la force des choses et les sanctions sur le terrain, la situation s'est quelque peu éclaircie.

Je ne me permettrai certainement pas de juger la gestion de cette crise, car la critique postérieure est toujours facile. Le confinement, respecté à la lettre, était, sans aucun doute, absolument indispensable, mais présenté sans la moindre ambiguïté et avec plus de clarté afin de ne pas laisser trop la porte ouverte à toutes ces possibilités de dérogations et à tous ces gens qui sont partis « en vacances » à la campagne propageant ainsi dangereusement ce sale virus. Et puis, la différence n'a pas toujours été très claire entre ceux qui étaient autorisés à travailler et les autres. La gestion des masques ne nous a certainement pas satisfaits non plus. Mais restons prudents sur notre futur déconfinement.

Aujourd'hui nous allons sortir, nous l'espérons, de cet épisode douloureux mais nous ne devons pas l'oublier. Il y aura bien un avant et un après car, malheureusement, nous ne serons plus jamais à l'abri de telles catastrophes sanitaires. On peut juste par contre s'interroger sur les origines de cette pandémie normalement accidentelle !!! Pour le moment nous pouvons remercier tous les gens qui, au quotidien, ont travaillé pour lutter contre ce virus, souvent au péril de leur vie et la peur au ventre. Ces gens-là sont nombreux dans beaucoup de professions que je ne voudrais pas citer, de peur d'en oublier, mais ils méritent un grand merci. Ils ont permis d'échapper au pire, y laissant parfois eux-mêmes leur santé, voire leur vie.

Localement je voudrais sincèrement remercier l'ensemble des professionnels de santé qui ont géré au mieux une période compliquée, les services de la communauté de communes et les CIAS de Ribérac et Brantôme qui ont assuré leur mission avec compétence et dévouement. Merci à nos secrétaires et autres agents communaux qui ont alterné un mélange de confinement obligatoire avec des périodes de service minimum, dans les conditions sanitaires préconisées. Mais je voudrais, en plus, tirer un grand coup de chapeau à nos commerces locaux présents au quotidien dans leurs activités et évitant aux lislois, ou gens des alentours, d'aller prendre des risques dans des endroits beaucoup plus fréquentés. La situation a démontré l'importance de nos petits commerces et fera peut-être changer la façon d'acheter et surtout de faire des achats plus locaux au quotidien. L'existence et l'importance de tous ces services de proximité lislois ont constitué une belle leçon lors de cette vilaine crise. Une autre leçon à tirer de cette période est l'énorme élan de solidarité qu'elle a su créer et développer. Car au-delà des services qui ont géré de façon très satisfaisante leur mission quotidienne et dont nous avons déjà parlé, une remarquable solidarité a

vu le jour. Ainsi des familles ont resserré les liens, parfois quelque peu distendus entre leurs membres. Ces moments-là ne peuvent qu'être des moments de rapprochement et de retour des vraies valeurs de la vie. Le plus bel exemple en a été donné par la solidarité entre voisins qui nous a surpris de par son ampleur quand nous avons enquêté et recherché les personnes les plus isolées et les plus vulnérables. A chaque fois ou presque, la réponse était que des voisins s'occupaient d'eux. C'est la confirmation que le milieu rural peut très vite remettre en place des valeurs qu'il a dans ses gènes et que l'on a plus de mal à retrouver en secteur urbain. Merci à vous tous pour cette offre proposée et bien sûr acceptée.



Photo : Ph. CHRISTOPHE SudOuest



Je ferai un ultime constat sur ce confinement. Sous le titre de maire et d'officier de police local chargé de faire respecter la loi, je me suis souvent déplacé sur la commune pour faire un état des lieux sur le comportement de la population par rapport aux règles à respecter. Je dois dire que, à une très forte majorité, vous avez été exemplaires, faisant preuve de patience, de tolérance, d'abnégation et de grand respect dans votre vie au quotidien. Vous avez aidé à tenir un peu notre commune à l'écart de la grande contagion. Que vous en soyez tous ici vivement remerciés.

Pendant tout ce temps, la commune a tourné un peu au ralenti, mais a fonctionné en service minimum. Etat civil, urbanisme, comptabilité, facturation ont continué à être assurés par le secrétariat même si ce dernier n'était pas ouvert physiquement. Les autres agents ont géré l'entretien et le nettoyage. Nous avons fait avec les moyens du bord en essayant de ne jamais oublier les gestes sanitaires de base indispensables. Nous avons communiqué un grand nombre de coordonnées afin d'être joignables à tout moment. Nous avons répondu aux appels et réglé des problèmes de non-respect des consignes (gendarmerie, SMD3, CCPR...)

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le 15 mars et tous les candidats de la liste ont été élus avec d'importants pourcentages de voix, prouvant ainsi une certaine reconnaissance de la population envers l'équipe qui achevait ce mandat bien fourni. Les nouveaux candidats ont également été largement plébiscités démontrant par-là la confiance qu'ils ont su inspirer de par leur investissement déjà reconnu. L'élection maires et adjoints a été annulée au dernier moment. Elle aura lieu à la fin de l'épisode sanitaire fin mai ? Mais elle restera valable normalement quoi qu'il en soit contrairement aux communes qui doivent subir un deuxième tour. Pour le moment c'est l'équipe municipale en place qui reste à la manœuvre jusqu'au passage de témoin.

L'activité travaux a également été très fortement ralentie sur plusieurs dossiers. Le chantier du bar « le bienvenu » a été bien sûr perturbé dans sa progression qui se déroulait jusqu'alors sans anicroches. L'ouverture en sera forcément retardée. Une grande partie des travaux d'accessibilité a pu s'achever avant la période de confinement : école primaire, salle des fêtes, restaurant scolaire, aire de la baignade. De petits ajustements restent à terminer. L'adressage et la pose des plaques de routes et des numéros de maisons sont pour le moment à l'arrêt, tout comme l'installation du chauffage mairie/école maternelle. Mais tout est prêt pour la reprise, dès qu'elle surviendra.

Nous avons hésité à faire paraître ce bulletin municipal dans les conditions actuelles, mais la décision finale a été de le réaliser malgré tout, même s'il sera moins complet que d'habitude. Il a été élaboré par téléphone & télétravail, sans réunions physiques entre les membres de l'équipe. Nous avons besoin, et vous aussi peut-être, de renouer un lien élus, associations, et population. Quand ils n'existent pas, ces contacts nous manquent beaucoup à la campagne. La vie doit reprendre après cette parenthèse à oublier, ou peut-être pas, si nous savons en tirer des conséquences positives et des conclusions utiles pour l'avenir. Continuez à vous protéger, à soutenir le monde médical, respectez les consignes et restez au maximum chez vous. Il va falloir nous habituer à changer nos façons de vivre.

Bonnes prochaines vacances d'été malgré tout.

Joël CONSTANT  
Maire de Lisle

### SOMMAIRE

#### **Dans cette édition :**

Le mot du Maire	Pages 2 à 3
Réunions du Conseil Municipal	Pages 4 à 5
Comptes administratifs et point sur les finances locales	Pages 6 à 7
Informations municipales	Pages 8 à 9
Les élections municipales	Pages 10 à 11
La Communauté de communes du Périgord Ribéracois	Page 12 à 13
Le projet adressage	Page 14
Il était une fois, bibliothèque, écoles	Page 15
Renseignements utiles	Page 16 à 17
Informations diverses	Page 18
Les associations	Page 19
L'état civil 2019	Page 20



Le repas des aînés du 2 février avec la remise des cadeaux aux doyennes et aux doyens.





Les procès verbaux de toutes les réunions sont disponibles en mairie si vous souhaitez les lire en entier. Un compte rendu sommaire est affiché sur les panneaux communaux après chaque séance.

### Le jeudi 14 novembre 2019

- ◆ Choix de l'entreprise pour le nouveau système de chauffage pour la mairie et l'école maternelle.
- ◆ Plan de financement pour la rénovation du bar « Le Bienvenu », choix de l'organisme bancaire pour les prêts. Discussion sur le futur gérant. Choix de couleur des menuiseries.
- ◆ Recrutement d'un agent en CDD pour le service technique pour 3 mois sur 28 heures par semaine.
- ◆ Sommaire du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement.
- ◆ PLUi : propositions d'aménagement des lotissements remises au bureau d'études ; recensement des granges dans la commune ; projet pour un centre d'entraînement.
- ◆ Rachat de 2 terrains sur la zone d'activités économiques des « Jonctarias » de Mr Segala et proposition d'un projet communal pour un centre de compostage, un bâtiment avec des panneaux photovoltaïques et une serre communale.
- ◆ Changement de responsable pour la salle des fêtes, un remplaçant est à trouver.
- ◆ Divers : installation d'un NRO (fibre) ; sites proposés pour les nouvelles colonnes SMD3 ; travaux pour un problème d'eaux pluviales à La Martinie ; état des lieux des bâtiments communaux ; entreprise pour le nettoyage des hottes à la salle des fêtes ; candidature reçue pour un 3e généraliste à l'Espace de Santé Rural.



### Le jeudi 12 décembre 2019

- ◆ Nouvelle convention d'affermage « prestation de service » avec la SAUR pour l'assainissement collectif. Annulation de l'augmentation de 2% sur le prix de l'eau votée dernièrement.
- ◆ Clôture du budget ZAE suite à la vente du dernier lot.
- ◆ Décision modificative au niveau du budget pour le rachat des 2 terrains de Mr Segala sur la ZAE.
- ◆ Admissions en non-valeur pour la somme de 577,80€.
- ◆ Point sur les travaux au bar « Le Bienvenu » : modification du plan de l'étage ; réflexion sur un bail dérogatoire.
- ◆ PLUi : dépôt des dossiers pour le lotissement de la Pierre Plantée. Proposition de la société Aliénor pour des terrains de 1600 à 2400m<sup>2</sup>.
- ◆ Orientations budgétaires 2020.
- ◆ Catastrophe naturelle du 11 juin 2018 : Groupama intervient à hauteur de 3696€ (avec franchise de 1100€) et la Préfecture pour 500€.
- ◆ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement.
- ◆ Rapports d'activités 2018 de la CCPR, du SMD3 et du SRB Dronne.
- ◆ L'entretien des bornes incendie sera désormais assuré par la SAUR.
- ◆ Décision modificative pour le chauffage mairie/école maternelle.
- ◆ Divers : offres de candidatures de médecins reçues en mairie et transférées aux médecins à l'ESR ; arrivée d'une pédicure-podologue début janvier 2020.



### **L'AD'AP**

Les travaux d'accessibilité ont été achevés avant le confinement, comme ici au restaurant scolaire.



### Le jeudi 16 janvier 2020

- ♦ DETR (aide de l'état) : constitution du dossier avant fin janvier pour le projet de chauffage à la mairie/école maternelle et pour le projet de changement de menuiseries du bâtiment de la mairie.
- ♦ Nomination d'un nouveau responsable, avec un suppléant, à la salle des fêtes.
- ♦ Modification des heures d'un agent communal (augmentation d'une heure).
- ♦ Autorisation donnée au maire pour la demande d'un dossier PEC (parcours emploi compétence).
- ♦ Point sur les finances de la commune : les restes à réaliser ; les comptes administratifs ; la trésorerie.
- ♦ Divers : explications sur la fin de la taxe d'habitation et de la compensation à la commune par l'Etat ; replantation des peupliers (ou autre espèce) suite à la coupe effectuée à la station de pompage ; arrêtés municipaux et installation de panneaux pour l'interdiction de motos sur les chemins ruraux ; suivi du dossier AD'AP ; SACEM contrat communal ; dossier Groupama pour inondations de 2018 ; distribution des sacs poubelles ; message de la Gendarmerie concernant l'augmentation des cambriolages dans le secteur ; problème des pigeons dans le bourg ; manque de chauffage dans l'église.

### Le jeudi 20 février 2020

- ♦ Intervention de Maxime GUINOT pour présenter la manifestation Lisle Sauvage 2020.
- ♦ Validation de l'arrêt projet du PLUi par le conseil.
- ♦ Acceptation d'un chèque de la part de Groupama pour les indemnités des inondations 2018.
- ♦ Acceptation d'un chèque de Transmétal pour la vente de ferraille.
- ♦ Choix du type de bail pour le futur locataire du bar « Le Bienvenu ».
- ♦ Renouvellement pour 4 mois du contrat d'un agent communal.
- ♦ Mise en place des bureaux de vote pour les élections.
- ♦ Divers : point sur le projet de la voie verte ; trésorerie de la commune ; travaux aux écoles ; fouilles archéologiques à La Peyzie ; SDE24 propose un plan des bâtiments communaux qui peuvent ou pas accueillir des panneaux photovoltaïques pour la revente de l'électricité produite ; périmètre de sécurité autour de la source du Bullidour ; préparations à faire pour l'installation des nouveaux panneaux du projet Adressage ; emplacement Pizza Jo des jeudis soirs.

### Le jeudi 9 mars 2020

- ♦ Annulation de la délibération N° 2018-29 du 17 avril 2018 concernant une demande d'aide pour le remplacement de la chaudière de la mairie et de l'école maternelle.
- ♦ Vote des comptes administratifs, des comptes de gestion et des affectations de résultats pour la commune, l'assainissement et la ZAE pour 2019.
- ♦ Divers : le maire remercie toutes les personnes autour de la table pour leur investissement et pour leur ténacité pendant ce mandat écoulé par rapport aux projets de l'église, de l'Espace de Santé Rural et du bar « Le Bienvenu ».



Confinement : même pas un chat dans les rues de Lisle !!!



<u>COMMUNE</u>	<u>Section de Fonctionnement</u>
Résultat reporté 2018	115066,92 €
Dépenses réalisées	-548234,14 €
Recettes réalisées	586210,59 €
<b>Résultat de l'exercice de fonctionnement</b>	<b>153043,37 €</b>
	<u>Section d'Investissement</u>
Résultat reporté 2018	505557,94 €
Dépenses réalisées	-765149,01 €
Recettes réalisées	277855,45 €
<b>Résultat de l'exercice de l'investissement</b>	<b>18264,38 €</b>
	<u>Résultat cumulé de l'exercice 2019</u>
<b>Résultat de l'ensemble du budget de la commune</b>	<b>171307,75 €</b>

<u>Investissement</u>	<u>Restes à réaliser de 2019</u>
Investissement	-316634,00 €
Subventions / aides financières	551666,00 €
<b>Total cumulé</b>	<b>235032,00 €</b>

<u>ASSAINISSEMENT</u>	<u>Section de Fonctionnement</u>
Résultat reporté 2018	81677,22 €
Dépenses réalisées	-23562,35 €
Recettes réalisées	20838,54 €
<b>Résultat de l'exercice fonctionnement</b>	<b>78953,41 €</b>
	<u>Section d'Investissement</u>
Résultat reporté 2018	35997,34 €
Recettes réalisées	9006,00 €
Dépenses réalisées	-4652,93 €
<b>Résultat de l'exercice investissement</b>	<b>40350,41 €</b>
	<u>Résultat cumulé de l'exercice 2019</u>
<b>Résultat de l'ensemble du budget de l'assainissement 2019</b>	<b>119303,82 €</b>



On s'habitue à faire la queue pour rentrer dans nos magasins : un ou deux à la fois.  
 Merci aux commerçants pour leur présence réconfortante et pour leur ténacité pendant cette crise.



### Point sur les finances de la commune

Le compte administratif 2019 de la commune a laissé un reliquat de 148 686,60 € sur le budget de fonctionnement (115 066,92 € en 2018 et 135 152,34 € en 2017). Ce résultat est le fruit d'une gestion très rigoureuse par rapport aux nombreux travaux ou achats réalisés lors de l'année passée.

La proposition de budget 2020 nous permet d'affecter le montant nécessaire au financement de la section investissement. Celle-ci regroupe les opérations définies lors du débat d'orientations budgétaires : matériel, bâtiments communaux, adressage, travaux d'accessibilité, chauffage mairie-école maternelle, étude aménagement du bourg, bar « Le Bienvenu », achat terrains ZAE et Pierre Plantée, bâtiment mairie (toiture, façades, menuiseries).

Ces opérations concerneront bien sûr l'année 2020 pour la plupart mais s'étaleront également sur l'année 2021 qui, normalement, ne devrait pas voir émerger de nouveaux projets inédits. En effet, l'année prochaine correspondra au remboursement des emprunts en attente de subventions : 410 000 € pour l'espace de Santé Rural et 90 000 € pour le bar. Aussi il serait très judicieux et raisonnable de ne pas rajouter de nouveaux gros dossiers. Même si, pour l'instant, nous n'avons encore rien reçu de ces aides de l'Europe, de l'Etat et du Département, le budget 2021 sera normalement plus « serré ». Un important suréquilibre au niveau du budget investissement 2020 permet déjà d'anticiper sur ces remboursements à venir.

Rappelons tout de même que la commune a perdu cette année, en 2020, 20 000 € d'aide de l'Etat au niveau de la dotation de solidarité rurale cible et qu'elle en perdra à nouveau 20 000 € de plus en 2021. Il aurait sans doute été préférable de rester parmi les 10 000 communes les plus pauvres de France !! Cette sortie fait pointer en nous un peu de fierté, mais elle nous coûte cher !! De plus nous ne devons pas sous-estimer l'impact que pourrait avoir le coronavirus sur notre budget avec une augmentation importante et imprévisible des dépenses et une diminution certaine et obligatoire de recettes. L'avenir nous le dira.

Un gros projet va tout de même occuper le nouveau conseil élu le 15 mars, il s'agit du dossier sur l'aménagement du bourg qui s'étalera sur plusieurs années avec la participation de la population. Il y aura un peu plus d'un an pour réaliser cette étude afin de demander des aides pour début 2022 qui verra commencer les travaux. Bien sûr, d'autres petits projets ne manqueront pas de venir alimenter notre budget de fonctionnement un peu plus souple depuis quelques années.



La chorale « Les Fripouilles »

Le marché de Noël sous la halle (et sous la pluie !) le dimanche 8 décembre.

Le camion « Le Petit Poisson » est venu nous régaler avec des Fish & Chips !



### Noël 2020

Les riverains de Pommier ont décoré leur village pour Noël. Tous ensemble ils ont fabriqué, bricolé et construit de belles scènes devant leurs maisons.

Nous espérons que d'autres villages suivront cette belle initiative à la fin de l'année !





Les jardins et les maisons n'auront jamais été aussi propres ! C'était l'occasion de réaliser ce que l'on n'a jamais le temps de faire. Cependant n'oubliez pas, et nous sommes désolés de vous le rappeler, que vous n'avez pas le droit de brûler, même des végétaux verts, jusqu'à fin septembre. De plus, la déchetterie de Tocane est restée longtemps fermée. Aussi, vous avez dû vous débrouiller à faire du stockage chez vous en attendant que les choses évoluent, ou faire du compostage avec vos déchets verts, qui vous procureront de la terre végétale dans quelque temps.

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), élaboré par la commune il y a de cela quelques années, nous a permis d'entrer très rapidement dans un Plan de Continuité d'Activité (PCA), essentiel au fonctionnement minimum de la collectivité dans ces moments tellement inattendus. Merci aux agents communaux qui ont tout de suite adhéré aux différents plans de travail mis en place. Ces situations sont si inhabituelles que nous ne sommes bien sûr pas formatés pour être efficaces ou performants dès les différentes annonces faites. Mais ce PCS nous a également permis d'aller tout de suite à l'essentiel, c'est-à-dire cibler au plus vite les personnes isolées géographiquement, familialement ou socialement ainsi que les personnes les plus vulnérables. Les services du département, de la Communauté de Communes, les CIAS de Tocane et Brantôme, les professionnels de santé locaux, nous ont permis d'éviter de laisser des gens de côté. Mais le plus dur reste naturellement la communication. Dans un premier temps les moyens existants ont été utilisés : affichage mairie, commerces, panneaux de village, presse, internet, site de la commune. Dans un deuxième temps, nous avons confié à la Poste, que nous remercions très sincèrement, la distribution d'une note d'informations dans chaque boîte aux lettres. Mais nous devons aller encore plus loin. Aussi, sur ce document, nous vous demandons de nous fournir un certain nombre de renseignements si, bien sûr, vous le souhaitez, non pas pour vous fichier dans le sens péjoratif du terme, mais pour l'unique raison de pouvoir contacter un maximum de personnes en un minimum de temps. A tout moment, ces coordonnées pourront être modifiées ou retirées si tel est votre souhait. On peut imaginer dans l'avenir un envoi groupé à plusieurs centaines de Lisloises et Lislois par mail au sujet d'informations diverses ou d'une information importante. Il faut tendre vers cet objectif en précisant qu'à aucun moment les non internautes ne seront oubliés.



Actuellement, les associations souffrent et sont un petit peu perdues suite à ce confinement. Notre salle des fêtes est désespérément vide et ne reçoit plus personne (écoles, associations, particuliers). C'est d'une grande tristesse. Tout le monde doit s'accrocher et se dire que ce n'est qu'un mauvais moment à passer.

L'avenir étant tellement incertain, il est difficile de se projeter. Mais les regroupements resteront longtemps interdits. La cérémonie du 8 mai, les festivités du 14 juillet, le marché festif de juillet seront normalement les premiers sacrifiés. Qu'en sera-t-il du marché de producteurs du mois d'août et de la fête de la St Roch ? Leur maintien semblait compromis. Le 20 mai le nouveau bureau du comité des fêtes a décidé à l'unanimité de leur annulation. Nous ne savons pas encore ce qu'il en sera du site de la baignade pour les mois de juillet et août.

Nous pensons également à nos artisans locaux, à certains de nos commerçants obligés de stopper leur activité, à certaines professions libérales et de santé qui ont dû se résigner à faire de même. Nous ne pouvons que leur souhaiter une reprise au plus vite ainsi qu'à notre camping qui était fin prêt pour la saison à venir. Nous devons nous serrer les coudes et nous soutenir. Des informations sur les possibilités d'aides ont été communiquées à tous nos commerces lislois et entreprises locales.

Des attestations de sortie vous ont été proposées régulièrement dans les commerces lislois. Il faut rappeler que vous deviez toujours avoir ce document sur vous, sous peine d'amende.



La mairie a commandé 400 masques jetables pour certaines catégories de personnels, mais également 1000 masques textiles, lavables, aux normes AFNOR, qui seront distribués à l'ensemble de la population et offerts par la commune. Si votre souhait personnel est d'avoir plusieurs masques, vous êtes libres de vous en procurer des supplémentaires par d'autres moyens ou de les fabriquer vous mêmes si vous en avez la possibilité. N'oubliez surtout pas qu'il ne s'agit peut-être pas que d'une utilisation ponctuelle et passagère ! Protégez-vous ! Et n'oubliez pas ces gestes barrières tellement nécessaires en cette période surtout le lavage réguliers des mains.

Deux nouveaux masques lavables par personne, vous seront bientôt distribués, peut-être avec la même organisation. Merci au Conseil Départemental qui a fourni aux communes 25km de tissu, 10 000 bobines de fil, 300km d'élastiques. Plusieurs milliers de couturiers et couturières ont pu ainsi réaliser 500 000 masques. Merci beaucoup également à nos couturières locales, bénévoles, qui ont réalisé la confection de 2000 masques. Un bel exemple de solidarité !



Les couturières lisloises (de gauche à droite) :

Sophie GADY, Valérie MONTAGUT, Béatrice BILLANT, Sylvie ARANZUEQUE, Nicole CONSTANT, Valérie ROBINET, Nicole PENINE, Geneviève BESSINE, Yasmine CHAUMETTE, Paulette WILLIAM, Sophie LEININGER, Cathy SUBRENAT, Clarisse MIGNON, Renée ECHILLEY, Ghislaine DELANCHY, Marlène MATHA, Cathy CASAMAYOU, Solange CRABANAC, Guilaine LIESS et Estelle BACOFIN



Pour information : cette photo initiale ne comptait qu'une douzaine de personnes qui respectaient les règles de distanciation. La photo finale qui vous est présentée regroupe 20 personnes et a donc nécessité un montage qui nous permet d'échapper à ces règles.

**L'Espace de Santé Rural** a tourné au ralenti pendant les deux mois de confinement. L'espace kinés, au rez-de-chaussée, avait été aménagé pour recevoir les éventuelles suspicions de COVID19. Il a très peu servi tant le confinement a été bien respecté dans nos communes. Nous vous remercions pour cet effort consenti. A ce jour l'ensemble des activités de l'ESR reprend presque normalement. Le respect des gestes barrières nous oblige comme chacun à nous adapter :

1. Tous les soins ou consultations sont désormais exclusivement sur rendez-vous. Il est plus important que jamais d'arriver à l'heure exacte programmée.
2. Dans la mesure du possible seul celui ou celle qui doit bénéficier des soins peut entrer dans le bâtiment.
3. En arrivant pensez à vous laver les mains dans les toilettes du rez-de-chaussée.
4. Si vous en avez un portez un masque en salle d'attente et essayez de ne plus le toucher après vous être lavé les mains.

Prenez soin de vous.

**L'équipe de l'Espace de Santé Rural**



Après avoir posé sa selle sur le rebord du lavoir, elle s'est agenouillée sur un coussin placé sur le haut de la selle car les genoux étaient un peu endoloris. Elle a trempé son drap dans l'eau, l'a savonné puis rincé et essoré en le tapant avec son battoir. Les enfants étaient très intéressés et ravis de cette démonstration.

### Journée Lavandière au Bullidour

Les élèves de CM1 et CM2 ont découvert qu'il y avait plusieurs « machines à laver le linge ». En effet Madame CARCAUZON leur a montré comment nos aînées lavaient leur linge. Elle est arrivée au Bullidour avec sa selle et son battoir en bois, son savon et son drap.





### PÔLE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, PERSONNEL

#### **Budget & Finances**

Président : Joël Constant  
Vice présidente : Suzy Heselton

#### **Appel d'Offres**

Président : Joël Constant  
Vice présidente : Suzy Heselton

#### **Personnel dont cantonniers, ressources humaines**

Président : Michel Sejourné  
Vice président : Bruno Maugey

#### **Calamités agricoles**

Présidente : Anne Mezurat  
Vice président : Joël Constant

### PÔLE INFRASTRUCTURES

#### **Voirie (aménagement, sécurité & accessibilité)**

Présidente : Suzy Heselton  
Vice président : Bruno Limerat

#### **Bâtiments communaux, petit patrimoine, matériel, hygiène & sécurité**

Président : Bruno Maugey  
Vice président : Michel Sejourné

#### **Développement économique communale**

Président : Bruno Limerat  
Vice président : Maxime Guinot

#### **Urbanisme & habitat**

Président : Bruno Limerat  
Vice président : Joël Constant

#### **Environnement (& floraison) & développement durable**

Présidente : Nicole Penine  
Vice président : Bruno Limerat

#### **Projet : Aménagement du bourg**

Présidente : Joël Constant  
Vice président : Nicole Penine  
Ainsi que l'ensemble des élu.e.s

### PÔLE EDUCATION ET SOCIAL, PARTICIPATION CITOYENNE, JEUNESSE ET INTER-GENERATIONNEL

#### **Affaires scolaire**

Présidente : Cathy Casamayou  
Vice présidente : Cathy Cuprys

#### **Restaurant scolaire**

Présidente : Valérie Montagut  
Vice président : Fabrice Thieffin

#### **Participation citoyenne, jeunesse & inter-générationnel**

Président : Fabrice Thieffin  
Vice président : Jérôme Puypelat

#### **Organisations des fêtes & cérémonies**

Présidente : Laurence Oreiller  
Vice présidente : Cathy Casamayou

### PÔLE CULTURE, ASSOCIATIONS, TOURISME, CAMPING, COMMUNICATION, MARCHÉ HEBDOMADAIRE

#### **Associations**

Président : Bruno Maugey  
Vice président : Jérôme Puypelat

#### **Marché hebdomadaire**

Présidente : Patricia Davila  
Vice président : Jérôme Puypelat

#### **Tourisme & camping**

Présidente : Suzy Heselton  
Vice présidente : Patricia Davila

#### **Culture**

Président : Maxime Guinot  
Vice présidente : Suzy Heselton

#### **Bulletin municipal & agenda communal**

Présidente : Suzy Heselton  
Vice présidentes : Patricia Davila & Nicole Penine

#### **Communications : téléphone, mobiles, internet & fibre, sites internet, Facebook, presse & radio**

Présidente : Nicole Penine  
Vice présidentes : Patricia Davila & Suzy Heselton



Réunion d'installation du Conseil Municipal le 25 mai à la salle des fêtes

## Les Elections Municipales : vos conseillers



Voici l'équipe municipale qui a été élue lors du premier tour des élections le 15 mars dernier.

L'élection du maire et des adjoints, programmée le 22 mars, a été annulée au dernier moment et reportée à une date ultérieure, avant fin mai si la crise sanitaire du moment évolue favorablement. Ce sera finalement le 25 mai. Une fois ce nouveau conseil en place, il lui faudra voter les différents taux d'imposition avant le 3 juillet et bien sûr les budgets commune et assainissement. La date limite pour ce budget a été fixée au 31 juillet 2020. Un projet a été constitué par la commission finances et envoyé aux anciens élus et aux nouveaux, pas encore nommés. Tous ces gens-là pourront bien entendu donner leur avis sur cette proposition et apporter leurs remarques personnelles s'il y en a. Rappelons toutefois qu'actuellement et ce, jusqu'à la mise en place du conseil élu le 15 mars, c'est l'ancien conseil municipal de 2014 qui assure la gestion de la commune et prend des décisions au fur et à mesure des événements. En cette période de confinement, la communication est certes plus compliquée, mais elle se déroule malgré tout entre élus par téléphone, sms, mails. C'est ainsi que tout le monde a participé à la dernière fiche d'informations municipales distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, a validé l'achat des masques et a donné son avis sur la future réouverture des écoles.

Il en est de même pour l'intercommunalité au niveau du fonctionnement par mails et même par visio-conférence regroupant le Président et les Vice-Présidents de la CCPR. La vie des collectivités ne peut s'arrêter, le minimum syndical doit être réalisé et nous nous efforçons de le faire dans les meilleures conditions en respectant les règles sanitaires.



Joël CONSTANT. Maire depuis 2001.  
Habite au Bordiérage



Bruno LIMERAT. Adjoint sortant. Elu depuis 2008. Elu 1er adjoint. Habite le secteur de La Monerie.



Suzy HESELTON. Adjointe sortant, conseillère depuis 2008. Ré-élue 2e adjointe. Habite au Bordiérage.



Cathy CASAMAYOU. Elue depuis 2008. Adjointe sortante. Ré-élue 3e adjointe. Habite route du Venat.



Bruno MAUGEY. Elu depuis 2014. Habite aux Bouquets. Conseiller municipal délégué.



Patricia DAVILA. Elue depuis 2014. Habite au Vignaud. Conseillère municipale déléguée.



Valérie MONTAGUT. Elue depuis 2014 elle habite aux Boiges.



Nicole PENINE. Elue depuis 2014, habitante de Labattu.



Jérôme PUYPELAT. Conseiller sortant, élu depuis 2014. Habite à Puymaurin.



Cathy CUPRYS. Nouvelle conseillère. Habite au Venat.



Maxime GUINOT. Nouveau conseiller. Habite dans le bourg.



Anne MEZURAT. Nouvelle conseillère. Habite à La Peyzie.



Laurence OREILLER. Elue pour la première fois. Habite rue de Bussac.



Michel SEJOURNE. Nouvel élu. Habite Tocane, le Bourg.



Fabrice THIEFFIN. Elu pour son 1er mandat, habite à La Martinie.



07/11 : Bureau CCPR à Ribérac

Du 12 au 15/11 : PLUi : Enquête publique à Verteillac

19/11 : PLUi à Ribérac – Réunion technique avec le bureau d'études Artélia et les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) avec notamment l'aménagement des zones à lotir.

**19/11 : Conseil Communautaire à Petit Bersac :**

- Pôle administration générale :
  - Vente d'un terrain à la mairie de Douchapt
  - Adhésion au CDAS 2020 (Comité Départemental d'Action Sociale)
  - Finances : Attributions de compensations définitives 2019 ; Clé de répartition pour la récupération des frais (électricité et eau) de la salle de remise en forme de Ribérac ; Fonds de concours pour l'opération du City-stade versé par la commune de Tocane ; annulation des pénalités de retard pour l'opération City-stade ; vente d'un véhicule de la CCPR ; décision modificative n°1 budget office de tourisme
  - Ressources humaines : paiement d'heures supplémentaires à un agent ; Suppression de postes au tableau des effectifs
- Pôle technique :
  - Voirie : attribution des lots du marché de fournitures de voirie
- Pôle service à la population :
  - Culture : attribution des subventions 2019 : 2<sup>ème</sup> tranche
  - Contrat de location d'un gîte à Beauclair avec l'association « Jammin » pour une durée de 9 mois
  - Petite enfance : aide au démarrage pour la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) « Les petits petons » de Vanxains
  - Affaires scolaires : changement de dénomination de l'école de Bertric-Burée
  - Sports : attribution des subventions 2019
- Pôle développement territorial :
  - Economie : vente des terrains de la ZAE de Tocane St Apre à 1€/m<sup>2</sup>
  - Développement durable : Tourbières de Vendoire : demande de classement du site en Réserve Naturelle Régionale auprès de la Région Nouvelle Aquitaine
- Pôle social :
  - Subvention attribuée aux « Restaurants du Cœur » (antenne de Ribérac)
  - Signature de la CTG (Convention Territoriale Globale) avec la CAF 24 pour la période 2019-2021
- Rapports d'activité :
  - SMD3, SRB Dronne (Syndicat de rivières), CIAS, CCPR

21/11 : Signature Convention Territoriale Globale avec la CAF à Ribérac

28/11 : Commission Enfance-Jeunesse à Ribérac

09/12 : Bureau CCPR

11/12 : Comité Syndical SMD3 à Vanxains

13/12 : Fête des lumières à Verteillac (accueils périscolaires et centres de loisirs CCPR)

16/12 : SRB Dronne

**17/12 : Conseil Communautaire à Allemans :**

- Pôle administration générale :
  - Modification des statuts du syndicat mixte du SCOT
  - Finances : restitution de l'assainissement du village de Beauclair à la CCPR ; admissions en non-valeurs et créances éteintes (# budgets) ; décision modificative n°1 budget lotissement ; décision modificative n°2 budget office de tourisme ; N°2 budget SPANC ; n°3 budget principal ; annulation de la dette du CAR rugby ; versement d'un fonds de concours pour travaux de voirie à la commune de Tocane.
  - Ressources humaines : création de postes et modification du tableau des effectifs ; gestion du temps de travail du service fauchage ; registre Santé, Sécurité au travail
- Pôle Service à la population :
  - Tarifs pour la manifestation « Faites vos vacances » (février 2020)
  - Tarifs pour la sortie famille à la montagne
  - Culture : attribution des subventions 2019 : 3<sup>ème</sup> tranche
- Pôle technique :
  - Actualisation du règlement de service du SPANC
  - Voirie : Lancement d'une procédure de consultation pour le renouvellement d'un tracteur et d'une épaveuse ; remboursement des frais engagés par les communes pour l'entretien de la voirie





- Pôle développement territorial :
  - Développement économique : location d'un bureau à l'entreprise Sanithermie sur l'espace entreprise de Tocane ; quitus donné au liquidateur pour la SPLLe-tic Dordogne
  - Aménagement de l'espace : signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine (EPFNA) ; modification des périmètres de protection des abords des monuments historiques ; charte départementale de Signalisation d'Information Locale (SIL) afin d'harmoniser la signalétique sur tout le territoire ; requête aux fins d'appel pour le dossier « alerte circuit Vendoire »
  - Développement durable : création d'un poste de chargé d'animation mobilité active pour le projet voie verte
- Divers :
  - Signature du bail CCPR et MFR
  - Ouverture dominicale sur Ribérac
  - Exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour les librairies indépendantes

19/12 : CCPR à Ribérac – Projet voie verte

11/01 : Vœux CCPR à Segonzac

23/01 : Bureau CCPR à Ribérac

## **04/02 : Conseil Communautaire à Ribérac :**

- Pôle administration générale :
  - Nouveau chiffre de la population CCPR : 19692 habitants contre 19874 en 2014 (-182)
  - Location par la CCPR d'un espace dédié pour la localisation de la valise de secours et de téléconsultation au pôle de Santé du Ribéracois
  - Modification des statuts du SMD3
  - Pénalités de retard applicables au Centre d'Hébergement BEPOS de Siorac
  - Ressources humaines : modification du tableau des effectifs ; remboursement de frais engagés par un agent ; attributions de compensation provisoires 2020 ; rapport d'orientations budgétaires 2020
- Pôle Technique :
  - Anticipation de crédits d'investissement
- Pôle développement territorial :
  - Développement économique : Opérations Collectives en Milieu Rural (OCMR)
  - Développement durable : restitution du travail des étudiants de Bordeaux Sciences agro ; partenariat avec la SCAR sur les actions de transition agro-écologique et dans le cadre du PCAET ; partenariat avec le CAUE ; charte de signalisation et d'information locale ; arrêt du projet du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui comprend 6 axes visant 17 objectifs finalisés par 40 actions
  - Aménagement de l'espace : arrêt du projet PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) valant PLH (Plan Local pour l'Habitat) et bilan de la concertation
  - Développement touristique : espace buvette/restauration de plein air d'Epeluche ; versement d'un fonds de concours à la mairie de Cercles/La Tour Blanche pour la réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité pour la valorisation des carrières communales ; gratification pour l'accueil d'une stagiaire à l'office de tourisme

13/02 : Vice-Présidents CCPR : arbitrages budgétaires

14/02 : CCPR Ribérac : bureau d'études Tecurbis pour le projet véloroute, voie verte

18/02 : Bureau CCPR Ribérac : préparation du budget

26/02 : Comité Syndical SRB Dronne

## **04/02 : Conseil Communautaire à Siorac de Ribérac :**

- Pôle administration générale :
  - Convention SIVOS-CCPR
  - Sollicitation d'aides auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Contrat de Projet Territorial 2016-2020 (équipements numériques des écoles, piscine de Ribérac, travaux de voirie)
  - Finances : créances douteuses ; remboursement de frais engagés par un agent (service volontaire européen) ; adoption de tous les différents budgets CCPR ; opérations d'équipement 2020
- Pôle Technique :
  - Tarif 2020 de la redevance assainissement non collectif
  - Actualisation du règlement de service du SPANC
- Pôle développement territorial :
  - Aménagement de l'espace : charte de signalisation locale (modalités de mise en œuvre)
  - Développement touristique : stagiaire pour l'office de tourisme
- Pôle service à la population :
  - Adoption de différents tarifs : journées familles, spectacle « l'ange Bleu », spectacle « le prix de l'ébène », sortie culturelle « les 3 brigands »
  - Sport : calendrier 2020 d'ouverture des piscines intercommunales ; tarifs pour le stage de natation





Le projet d'adressage est presque terminé. Il ne reste que l'installation des panneaux, mais hélas le confinement ne permet pas aux agents de travailler pour mettre les poteaux, fixer les noms de routes dessus et poser les numéros sur les maisons, ce qui représente beaucoup de travail. Chaque habitation recevra une attestation avec son adresse numérotée et avec le nom de la route, sachant que vous avez la possibilité de garder le nom du lieu-dit de votre choix comme deuxième ligne d'adresse. En attendant le déconfinement, voici une liste de tous les noms de rues et routes de la commune, sans trop de surprises. Une carte sera mise à la mairie pour repérer ces chemins, rues et routes.

Allée de Labrousse
Allée des Fleurs
Boulevard Marguerite Peyrou
Chemin de Batailler
Chemin de Charmonteil
Chemin de Dourles
Chemin de Figérol
Chemin de la Baignade
Chemin de la Barrière
Chemin de Labattu
Chemin de la Bélaudie
Chemin de la Borie
Chemin de la Coufènerie
Chemin de la Donzelle
Chemin de la Dronne
Chemin de la Fleyte
Chemin de la Garde
Chemin de la Gare
Chemin de la Monerie
Chemin de la Sénédie
Chemin de la Source
Chemin de Lavergne
Chemin de la Voie Ferrée
Chemin de Maunac
Chemin de Perdillotte
Chemin de Picandine
Chemin de Puyrotz
Chemin des Champs
Chemin des Garennes
Chemin des Granges
Chemin des Joncs
Chemin des Marsaloux
Chemin des Pougés
Chemin des Sapins
Chemin des Serres

Chemin des Vignes
Chemin du Chatenet
Chemin du Fargier
Chemin du Moulin de la Peyzie
Chemin du Tunnel
Côte de Chamberliac
Côte de la Monerie
Grande Rue
Impasse de la Monerie
Impasse de la Pierre Plantée
Impasse de l'Arsault
Impasse de Rochereil
Impasse des Boiges
Impasse des Jonctarias
Impasse du Bullidour
Passage de l'Arsault
Passage du 21 Juin 1944
Passage du Bullidour
Passage du Fournil
Place de la Charbonnière
Place de la Guillotine
Place de la Halle
Place des Banquettes
Route de Brantôme
Route de Grand Brassac
Route de la Chapelle
Route de la Coopérative
Route de la Lande
Route de Mensignac
Route de Périgueux
Route de Pommiers
Route de Ribérac
Route des Chabrouilles
Route des Jonctarias
Route des Palombières

Route des Plateaux
Route des Rochers
Route du Bordiérage
Route du Chemin Boisé
Route du Cimetière
Route du Maine
Route du Petit Bois
Route du Pont
Route du Pont d'Ambon
Route du Venat
Route du Vieux Chêne
Rue de Bussac
Rue de la Bascule
Rue de la Chapellerie
Rue de la Fontaine
Rue de la Liberté
Rue de la Poste
Rue de l'Arsault
Rue de l'Eglise
Rue de Périgueux
Rue de Rochereil
Rue des Alsaciens
Rue des Banquettes
Rue des Bons Voisins
Rue des Dames de la Foi
Rue des Lavois
Rue des Prairies
Rue des Remparts
Rue du Bullidour
Rue du Château Haut
Rue du Four Banal
Rue du Venat
Rue Froide
Ruelle de la Croix
Traverse du Foirail
Voie du Stade



## LISLE ... était une foix

*A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, le dé-confinement aura peut être commencé. Pour mémoire et afin de relativiser l'événement, nous avons cherché dans le passé de la commune si des pandémies similaires avaient sévi.*

De tous temps l'humanité a été confrontée à de grosses épidémies, et ce dès l'Antiquité, puis au Moyen Age avec la peste noire, plus près de nous la grippe espagnole, celle de Hongkong, la grippe aviaire....

Nous allons vous parler de la « **suette** » qui fit des ravages en 1859. Il s'agit d'une maladie mystérieuse dont l'origine n'est pas encore connue à ce jour. Elle se manifeste par une sueur abondante et fétide, des maux de tête insupportables, un délire violent suivi d'une irresistible somnolence, une gêne respiratoire. La peau démange et des pustules de la taille d'un grain de mil apparaissent d'abord au cou et au haut du corps évoluant sur une dizaine de jours. La peau se desquame et le malade peut mourir à tout instant. La guérison est possible, mais la maladie peut frapper plusieurs fois. Le patient, souvent jeune, nécessite environ 6 mois à s'en remettre.

La seule chose dont on soit à peu près certains, c'est que cette maladie soit due à un hantavirus, un virus hôte d'une espèce naturelle (rongeurs, chauve souris, voire reptile...) transmissible par contact direct ou inhalation des sécrétions.

*(Sources: [www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr) - la France agricole du 24/04/03 sur le web)*

Cette maladie sévit à Lisle de juin à décembre 1859, frappant particulièrement les enfants et les personnes jeunes (de 14 à 30 ans). Du 2 au 25 juin on compta 22 morts. La journée du 8 juin, 8 enterrements furent célébrés. Après un répit en juillet et août, en septembre ce sont 15 morts suivis de 8 en octobre, 6 en novembre. Au total, la commune eut à déplorer 71 morts cette année là.

En 1870 une épidémie de variole vint à nouveau à s'abattre sur la commune touchant particulièrement les enfants. Le prêtre courrait de maison en maison, de village en village pour administrer les derniers sacrements.

*(Source : Histoire de Lisle par l'abbé Farnier)*

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LISLE

Les horaires suivants sont ceux d'avant le confinement et vont repartir dès que possible. Téléphone au 05 53 04 51 77 ou à la mairie pour plus d'informations.

Afin de faciliter l'accueil des écoles à la bibliothèque, les horaires pendant la période scolaire sont les suivants :

lundi 9h-10h30.  
mardi 10h-12h.  
jeudi 9h-10h30.  
vendredi 10h-11h30.

En période de vacances scolaires :

mardi 10h-12h  
mercredi 10h-12h.  
jeudi 10h-12h

Nouveauté : à la bibliothèque, pendant les vacances, nous serons ravies d'accueillir, le mercredi matin de 10h à 12h, vos enfants pour une matinée jeux de société que nous mettrons à leur disposition.

À très vite, Gaëlle Liess

### Ecole Maternelle

En raison de la pandémie actuelle et à l'heure où j'écris ces quelques lignes, comme partout en France, l'école Maternelle de Lisle est fermée depuis le 16 mars 2020.

Depuis ce jour, le temps semble comme suspendu...

Pétassou que les enfants avaient terminé attend dans le hall de l'école d'être jugé et brûlé ...

Les nouveaux bacs de permaculture que les enfants avaient commencés à remplir de différentes couches (bois, feuilles, tontes) attendent eux aussi leurs premiers plants de légumes ...

Nous sommes tous (enfants, parents et équipe pédagogique) très impatients de retrouver les chemins de notre petite école. Ce moment, que nous attendons depuis trop longtemps, arrivera. Mais avant, des questions essentielles concernant la sécurité et la santé de tous devront être clairement posées et seront au coeur des décisions difficiles et importantes que nous devons bientôt prendre pour réouvrir l'école.

Le cours préparatoire est rentré le lundi 18 mai et la grande section maternelle le mardi 19 mai. Les autres sections maternelles rentreront peut-être le mardi 2 juin.

Bruno Robin  
Directeur

Les rubriques « Echos du Bullidour » et « La Vie Associative » ont été suspendues pour cette édition à cause du confinement.

Dans la prochaine édition nous espérons vous communiquer toutes les nouvelles des associations lisloises avec beaucoup de photos des activités de l'été !

### **Des travaux ont été réalisés à l'école élémentaire :**

- la rampe d'accessibilité a été réalisée pour une mise aux normes.
- des volets ont été installés sur toutes les portes fenêtres afin de garantir la sécurité des locaux.
- des grilles ont été installées sur les fenêtres donnant sur la rue de Périgueux.
- l'étanchéité du toit des toilettes a été refaite.

Suite au confinement décidé par le gouvernement pour limiter la propagation du virus COVID19, les écoles ont fermé leurs portes. Comme partout en France, il a fallu très rapidement organiser la continuité pédagogique pour que les élèves maintiennent un lien avec les apprentissages. Nous avons mis en place l'école à distance par le biais d'internet. Nous avons pu ainsi communiquer avec toutes les familles. Chaque jour de classe, des exercices, des lectures étaient envoyés aux élèves. Nous remercions chaleureusement les parents qui ont tout fait pour nous seconder dans cette tâche délicate. Nous remercions aussi les élèves pour leur implication.

Les CE1 et les CE2 ont fait leur rentrée le 18 mai : le lundi et le mardi pour les CE1, le jeudi et le vendredi pour les CE2. Les CM1 et CM2 poursuivent l'école à distance au moins jusqu'au 2 juin.

Les enseignantes de l'école élémentaire.



### LA MAIRIE

Secrétaires : Marlène MATHA et Christine GALLET

Tel : 05.53.04.50.02 Fax : 05.53.54.58.81

Courriel : [mairie-de-lisle@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-lisle@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-de-lisle.eu](http://www.mairie-de-lisle.eu)

Jours et heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h

le bureau est fermé le mercredi après-midi

Les permanences des élus

Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints,

reçoivent à la Mairie

le mardi de 11 h à 12 h et sur rendez-vous

### Bibliothèque Municipale

Directrice : Gaëlle DENEUVILLE assistée de bénévoles.

Les horaires d'ouverture au public  
sont disponibles à la page précédente

Téléphone : 05 53 04 51 77

Possibilité de portage à domicile



### Location de la Salle des Fêtes

#### Tarifs au week-end

(du vendredi au dimanche / 3 jours) :

Particuliers lillois 110€\*

Particuliers non-lillois 190€\*

Associations lilloises 40€\*

(2 locations gratuites chaque année civile)

Associations non-lilloises 120€\*

Petites réceptions 50€\*

Forfait location vaisselle 50€

Forfait chauffage 60€

(du 1er octobre au 30 avril)

\* gaz compris

Pour connaître la disponibilité de la salle veuillez

consulter le site internet de la commune ou

demander à la Mairie ou contacter le

responsable Marcel BESSINE

Téléphone : 06 28 76 11 08

### Passeports & cartes d'identité

Le service pour les demandes de CNI et passeports à la  
mairie de Ribérac

**est uniquement sur RV au 05 53 92 41 51**

### La Gendarmerie de Tocane

Ouverte les lundis matins et les mercredis et

samedis après-midis

Téléphone : 05.53.92.57.58

En dehors de ces horaires contactez la Gendarmerie de

Ribérac au 05.53.92.57.00

### Permanence d'une

#### Assistante Sociale

Prendre rendez-vous avec Mme Hedont au :

Centre médico-social de Tocane

Tel : 05.53.02.06.72

### Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mr Jeannik NADAL et Mme Marie Pascale ROBERT-ROLIN

(avec leur suppléants Jean-Paul Couvy et Bénédicte Bernegoue)

reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous. Téléphone : à la Mairie

## Renseignements utiles



### URGENCES

Samu	Tél : 15
Urgences européennes	Tél : 112
Gendarmerie	Tél : 17
Pompiers	Tél : 18
EDF	Tél : 09 69 32 15 15
Service de l'eau SAUR	Tél : 05 81 31 85 03
ORANGE assistance	Tél : 3900
SFR assistance	Tél : 1023
Bouygues assistance	Tél : 1064
Free assistance	Tél : 1044

### SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie de Lisle	Tél : 05 53 04 50 02	Fax : 05 5354 58 81
Salle communale et bibliothèque	Tél : 05 53 04 51 77	
Restaurant scolaire	Tél : 05 53 07 05 83	
Accueil périscolaire et centre de loisirs	Tél : 05 53 08 31 97	
Camping municipal	Tél : 06 30 53 38 27	
Ecole maternelle	Directeur M. ROBIN	Tél : 05 53 04 54 66
Ecole Primaire	Directrice Mme DARROUZES	Tél : 05 53 04 50 29
Déchèterie de Tocane	Tél : 05 53 91 61 33	



### SERVICES DE PROXIMITE

Notaire Maître DUBUISSON	Lisle Tél : 05 53 04 50 21 / Brantôme Tél : 05 53 05 70 87
La Poste Lisle	Tél : 05 53 04 50 51
Crédit Agricole	Tél : 09 69 32 22 47
Maison de la Dronne Montagnier	Tél : 05 53 91 35 11
Office de tourisme de Ribérac	Tél : 05 53 90 03 10
Office de tourisme Brantôme	Tél : 05 53 05 80 63
CCPR (Communauté de Communes du Périgord Ribéracois)	Tél : 05 53 92 50 60

### ESPACE DE SANTÉ RURAL DE LISLE ET AUTRES SERVICES MEDICAUX A LISLE

<b>Pharmacie</b> Lacombe-Bourdinaud	Tél : 05 53 04 50 03
<b>Docteur</b> BLANCHÉ	Tél : pour prise de RV 09 72 17 60 86 <i>du lundi au mercredi 8h-12h &amp; 14h-18h</i>
<b>Docteur</b> DELGADO	Tél : 05 53 04 51 53 (Plateforme rendez-vous)
<b>Infirmières</b> : Mmes LABEYRIE Laurine, VERNEUIL Audrey, Axelle MOUCHEBEUF	Tél : 05 53 04 55 26
<b>Kinésithérapeutes</b> : Mmes DUPREZ Ségolène, DENIS Laurence, DEMOULIN Alice & MAZIERES Aude	Tél : 05 53 90 70 60
<b>Pédicure-Podologue D.E.</b> Mme Jessica TRONIOU	Tél : 06 36 14 58 41
<b>Psychomotricienne</b> : Mme AFFAGARD Amélie	Tél : 06 61 03 08 53
<b>Ostéopathe</b> M. GUERBET Romuald	Tél : 05 33 02 16 95
<b>Dentistes</b> : Dr AUBERGER & Dr SURAY	Tél : 05 53 46 29 36
<b>Ambulances Lisloises</b> , Taxi, Pompes Funèbres	Tél : 05 53 04 50 15
Vétérinaire Mme BOUDRY (Tocane)	Tél : 05 53 90 36 61
Vétérinaire de la Truffe (Ribérac)	Tél : 05 53 90 26 90
Pôle enfance/Aide aux personnes âgées/ Portage des repas : Mairie de Tocane	Tél : 05 53 90 61 94
Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCPR	Tél : 05 53 90 28 40 Ribérac Tél : 05 53 90 61 94 Tocane
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM et CMU)	Tél : 3646

### ASSISTANCE AUX VICTIMES

Hôpital de Périgueux	Tél : 05 53 45 25 25
Centre Anti Poison	Tél : 05 56 96 40 80
Enfance Maltraitée	Tél : 119
Drogue Info Service	Tél : 0800 23 13 13
Tabac Info Service	Tél : 3989
Fil santé jeunes	Tél : 05 44 93 30 74
SIDA Infos service	Tél : 0800 840 800
Enfance et partage	Tél : 05 62 26 15 55
SOS Violence	Tél : 05 53 09 09 49
Maltraitance Vie conjugale	Tél : 39 19
SOS Enfants disparus	Tél : 116 000
Croix Rouge Ecoute	Tél : 05 53 53 30 74
Planning familial	Tél : 05 53 53 11 96





### **ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017**

relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage

## **Du 1er Mars au 30 Septembre - Tout brûlage est interdit**

Du 1er Octobre à fin Février avec autorisation préalable de la mairie :

Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage & brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...) est soumis à Déclaration en mairie 3 jours avant de faire brûler

L'imprimé pour faire la déclaration est disponible en mairie ou sur le site internet de la Préfecture : <http://www.dordogne.gouv.fr>

Règles de sécurité à appliquer pour les brûlages :

- ❖ Les brûlages ne peuvent être pratiqués qu'entre le 1er octobre et le dernier jour de février, entre 10h et 16h et hors situation exceptionnelle (pollution atmosphérique...).
- ❖ Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.
- ❖ Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).
- ❖ Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

**Votre Parten'air Atmo Nouvelle-Aquitaine : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org>**



**La déchetterie de Tocane** se situe à la sortie de Tocane en direction de Ribérac sur la zone d'activités.

**Horaires d'été :**

**Le mardi, mercredi et samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**

La dernière admission se fait 10 minutes avant la fermeture

### **Citoyenneté - nuisances sonores dues aux travaux de jardinage ou de bricolage des particuliers (horaires différents pour les entreprises)**

Nous vous rappelons les créneaux autorisés par arrêté Préfectoral\* pour ces travaux :

Jours ouvrables (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h & de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

### **Interdiction de tondre en dehors de ces heures**

\* Article 20 de l'arrêté préfectoral N° PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015 portant réglementation des bruits de voisinage

### **Nouveau salon de coiffure**



### **Hair de Jouvence, Grand rue.**

Cindy Radenne vous accueille :

mardi & mercredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h

jeudi fermé RV à domicile

vendredi & samedi : de 9h à 19h

Tél : 05 53 35 16 46

ou 06 50 80 45 56

### **PHARMACIE DE GARDE SECTEUR BRANTOME 2020**



LISLE : Ph Lacombe/Bourdinaud

BRANTOME : Ph du vert galant

AGONAC : Ph Gruber/Corre

MAREUIL : Ph Dubesset

CHÂTEAU L'ÈVEQUE : Ph Béraud

CHAMPAGNAC DE BELAIR : Ph Benhamou

semaines : 4-9-16-22-27-33-39-45-1(2021)

semaines : 7-13-19-24-29-36-43-49

semaines : 6-12-18-25-31-37-42-46-51

semaines : 5-10-17-21-28-34-40-47-52

semaines : 2-8-14-20-26-32-38-44-50

semaines : 3-11-15-23-30-35-41-48-53

*Sous réserve de modifications de leur part*

Les gardes débutent le vendredi à midi et se terminent vers 9h le vendredi matin suivant. La pharmacie de garde est affichée sur la vitrine de chaque établissement. Vous pouvez également composer le 3237 suivi de votre code postal ou vous rendre sur le site [www.3237.fr](http://www.3237.fr) en suivant les instructions.

# Les associations Lisloises

## Comité des Fêtes

Président :  
Michel SEJOURNE  
05-20-41-32-08

## Limens JSA

Président :  
Franck AUTHIERE  
06-17-86-19-63

## Chasse

Présidente :  
Françoise GASQUET  
05-53-03-40-40

## Le Roseau Lislois

Président :  
Joël TRANCHON  
05-53-04-28-60

## Tennis Club

Cot-Présidentes :  
Christiane DEMARTEAU  
Florence LESUEUR  
06-85-05-30-67

## Belisle Western

Présidente :  
Béatrice LARUE  
05-53-03-98-87

## Les Vaches d'Aqui

Présidente :  
Line SIMON  
06-63-48-90-63

## ADRAHP

Président :  
Christlan CHEVILLOT  
05-53-04-85-02

## Vivre à Lisle

Président :  
Jean-Louis FARGEOT  
05-53-04-50-38

## Amicale Laïque

Présidente :  
Waliba DORHRI  
09-09-43-46-57

## Les Chevauchées du Périgord

Présidente :  
Annie DURANTON  
05-53-04-44-28

## FNACA

Président :  
Yves BRANDY  
05-53-54-80-70

## Sentiers et Randonnées Les petits pas de Lisle

Présidente :  
Ariette BESSINE  
06-21-16-68-35

## Billard Club

Président :  
Thierry LEBRUN  
06-04-45-61-75

## AEN

Président :  
Julien ROUJOT  
05-53-03-60-87

## FNATH

Président :  
François GILBERT  
05 53 03 47 25

## Lisle Tonic

Président :  
Jean HAMEAU  
05-53-07-20-55

## AFM-ACPL

Vice Présidente :  
Marie-Lise  
LACOMBE  
05-53-04-50-03

## Rural Sauvage

Président :  
Maxime GUINOT  
ruralsauvage@gmail.com

## Les festivités 2020

Comme vous l'aurez bien compris, cet été sera différent des précédents, à notre grande peine à tous.

Nous n'y pouvons rien mais la prudence doit être de rigueur et la responsabilité de chacun de nous est engagée.

Le feu de la St Jean, le 14 juillet, les 2 marchés de producteurs, et ... notre traditionnelle fête de la St Roch, bien que prévus et préparés ne pourront avoir lieu...

C'est avec une grande tristesse que nous nous voyons obligés d'en arriver à une telle décision mais nous ferons doublement mieux l'an prochain, espérons-le.

Nous remercions les organisateurs de toutes ces manifestations pour leur engagement et nous les encourageons à mettre en place de très belles festivités en 2021.



# Les naissances



Louis DUQUENOY le 5 février  
Jonas SUBRENAT le 4 mars  
Antoine MONPROFIT LEYRAT le 9 mai  
Amaury LACOURT le 19 juillet  
Mathéo BELHOMME JACKOWSKI le 11 août

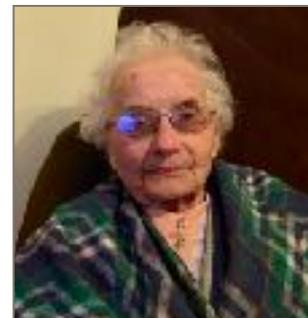
Agathe VALENTIN le 23 mai  
Nélyah DUFOUR le 13 novembre

## Les mariages de 2019



Jean-François DELOR et Florence BALLAN 03/08/2019

José DE CARVALHO et Laure LAAS 03/08/2019



*100 Ans !*

Mme Georgette Fargeot à fêté ses cent ans le premier janvier 2020. Félicitations à elle.

## Ils nous ont quittés en 2019

- ✦ Marc CONTI 11/02/2019
- ✦ Jeanne MERCIER 20/02/2019
- ✦ Jeanine MORDRET 26/02/2019
- ✦ Jean Louis MARTY 06/03/2019
- ✦ Valérie BESOMES 07/07/2019
- ✦ Norbert PERRAGUIN 26/10/2019
- ✦ Gisèle LACHENAUD 13/11/2019
- ✦ Bernadette CHARLES 18/12/2019
- ✦ Robert DELOR 19/12/2019
- ✦ Raymond BRUDY 30/12/2019



Lors de la cérémonie au monument aux morts le 11 novembre dernier Mr Max GAY a été médaillé par Mr Julien Roulet, président des anciens combattants.



La cérémonie du 8 mai en confinement. Léo Brudy, jeune porte drapeau, dépose le gerbe.